

## Le Mouvement Hlm regrette le flou et le manque d'ambition du plan « Logement d'abord 2 »

Annoncé officiellement mardi 20 juin, le plan « Logement d'abord 2 » était attendu depuis plusieurs mois par l'ensemble des parties prenantes concernées.

Le premier plan quinquennal « Logement d'abord » avait permis un certain nombre d'avancées positives, avec une augmentation du nombre de ménages sans domicile accédant au logement. Ces avancées ont été permises par la forte mobilisation des bailleurs sociaux, du secteur associatif, des collectivités locales et par le développement des méthodes et des moyens d'accompagnement social pour l'accès et le maintien dans le logement.

Après plusieurs mois de gestation et de reports, le Gouvernement a rendu ses arbitrages concernant la continuation de cette action publique concertée, sans toutefois que les chiffres annoncés ne soient correctement documentés et étayés. A ce stade, l'Union sociale pour l'habitat n'est pas en mesure de qualifier la crédibilité du dispositif financier annoncé.

Le Mouvement Hlm a été, tout au long de ces mois de concertation, partie prenante des discussions, en proposant de développer massivement une offre diversifiée à bas loyer, de renforcer et de pérenniser les moyens d'accompagnement social pour l'accès et le maintien dans le logement, de mieux intégrer la politique du « Logement d'abord » dans les politiques locales d'attributions, de mieux prendre en compte les enjeux de santé et de poursuivre les actions engagées dans le cadre de la prévention des expulsions.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *ce plan Logement d'abord 2 déçoit et inquiète. Il déçoit par son absence d'ambition, et ce alors même que les bases d'une action sérieuse avaient été posées au cours du premier plan quinquennal. Et il inquiète parce que ce qui avait été présenté comme la grande - et sans doute la seule - réussite du premier quinquennat d'Emmanuel Macron en matière de logement ne résiste pas à l'appétit d'économies de Bercy sur les dépenses de solidarité. Cette vision budgétaire est non seulement un mauvais calcul social, mais aussi économique, car le coût du mal logement est infiniment supérieur à celui d'une politique de prévention et d'accompagnement bien pensée. Par ailleurs, à quoi rime d'afficher à grands renforts de communication un plan Logement d'abord 2, alors même que le financement de la construction de logements très sociaux est remis en question par la fin programmée des financements apportés par Action Logement au Fonds national des aides à la pierre, entérinée par ce même Gouvernement ?* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.  
Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

**Contacts presse** : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66  
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)